

Observation n°13 :

Bonjour,

Je viens de lire le projet sur la commune de la Chapelle- Bâton 86250, concernant la centrale solaire photovoltaïque au sol à la Rousselière.

Je trouve ce projet très intéressant pour le jeune agriculteur à l'initiative de ce projet.

Tout d'abord, si ce projet voit le jour, alors cela serait une sécurité de revenus pour lui, avec également une pérennisation de son exploitation et une augmentation de son cheptel sur un pâturage naturel, avec de l'herbe de qualité et plus dense.

De plus, les éleveurs ovins de nos jours sont de moins en moins nombreux, alors cela permettrait de faire progresser cette filière.

Enfin, le paysage étant prit en compte, ne serait pas un problème grâce à l'implantation des haies aux extrémités des panneaux photovoltaïques.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Andrea Brunet